



Les « Mangeux d'ail » ont construit leurs longues maisons et semé dans le limon de la Loire.....

ASSOCIATION SAINT-FIACRE LOIRE-BARATTE

à caractère socioprofessionnel, culturel et patrimonial

Membre de la SPPEF, Société de Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France, de la FNASSEM, Fédération des associations du patrimoine

20, rue du Vernet 58000 NEVERS

st-fiacre@caramail.com

Tel. 06 10 39 57 26

www.loire-baratte.com

JOURNEE MONDIALE DES ZONES HUMIDES 2008: LA BARATTE, LOIRE ET JARDINS, « Une histoire d'eau entre la nature et les hommes.... »

Qu'est-ce qu'une zone humide ?

Le terme « zones humides » recouvre des milieux très divers : marais, prairies humides douces, mares temporaires ou permanentes, vasières, forêts alluviales, prés salés.....

Les zones humides sont parmi les milieux naturels les plus riches du monde, elles fournissent l'eau et les aliments à d'innombrables espèces de plantes et d'animaux. Ce sont des milieux de vie remarquables pour leur diversité biologique.

Les zones humides sont des lieux à enjeux multiples. Ces milieux accueillent une grande variété d'espèces végétales et animales. Elles jouent un rôle important dans la régulation du régime des eaux ou leur épuration. De nombreuses plantes spécifiques jouent un rôle de filtre notamment dans la dépollution des eaux.

Parmi les zones humides en milieu urbain, nous citerons : Les Marais de Bourges, le Pré curieux d'Evian, les hortillonnages à Amiens ...



La Baratte : petit plan d'eau sur la zone humide

La Baratte, un paysage, une zone humide à découvrir et à protéger :

Le site de la Baratte est situé géographiquement sur les Communes de Nevers et de Saint-Eloi (Nièvre) sur la plaine alluviale de la Loire, (sortie de l'A 77 Nevers – Saint-Eloi) entre une zone Natura 2000 (Decize) et le Bec d'Allier classé au titre du patrimoine.

Sur les anciennes alluvions du fleuve, ce site se présente sous l'aspect d'une plaine d'une trentaine d'hectares. Plusieurs ambiances le composent : prairies humides, prairies sauvages, mares, jardins maraîchers, potagers et fleuris, jalonnés de fossés de drainage et dotés de nombreuses fontaines naturelles.

L'eau est présente toute l'année dans le « *val prospère* » de la Baratte grâce à une nappe phréatique, à de nombreuses sources alimentées et à des écoulements qui sourdent au travers des terres et provenant des forêts de Venille et des Amognes situées en amont. Ce site classé en zone inondable au Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) (arrêté de la Cour d'appel de Lyon 2004) constitue un champ d'expansion des inondations.



les inondations de printemps dans le bocage

Cet ensemble est aussi l'habitat de nombreuses espèces animales et végétales spécifiques en partie protégées par diverses réglementations :

- des odonates (libellules) ; au moins neuf variétés sont présentes dont l'Agriion de Mercure (espèce hautement patrimoniale et habitat protégés au plan européen et national),
- des amphibiens tels le Crapaud alyte accoucheur, le Crapaud calamite (tous les deux figurent à l'annexe II de la convention de Berne et en annexe IV de la directive « habitat (92/43), la Grenouille verte, le triton palmé...
- Une quarantaine d'espèces d'oiseaux, dont l'Alouette lulu peu répandue dans le département (espèce hautement patrimoniale, protégée par directive), est présente dans les haies et buissons du bocage de la Baratte.

Parmi les espèces plus communes nous citerons les Fauvettes, Mésanges, Rouges-queues, Tarier plâtre, Lorient d'Europe, Gobe-mouche, Geai des chênes, Chardonneret élégant, Faucon crécerelle, Pigeons ramier et bizet, Pinson des arbres, Pouillot véloce, Hirondelle rustique et bien d'autres... Grâce à la proximité de la Loire, nous pouvons aussi apercevoir le Balbuzard pêcheur, le Milan noir, la Sterne pierragarin qui niche dans les îles sablonneuses du fleuve.



l'Agrion de Mercure

La Baratte, milieu naturel de proximité :

Le site Loire-Baratte est un lieu de promenade privilégié des Barattons et des Neversois. Depuis Saint-Eloi ou le centre ville de Nevers, l'accès à pied ou à bicyclette est facilité par la levée de Saint-Eloi (qui longe la Loire). Depuis la levée, des petits chemins dont la rue Pisse-vache permettent de rejoindre le « circuit des jardiniers » qui forme une boucle rue Saint-Fiacre et rue de la Chaume.

Les nombreux habitants du quartier ainsi que les écoles, le Centre socio culturel, et notre association peuvent accéder directement à un milieu naturel où l'observation est fructueuse.



Le maintien de la tonte naturelle est essentiel

La haie et l'arbre champêtre, régulateurs naturels des inondations :

La haie et l'arbre champêtre, éléments tangibles de notre patrimoine paysager, agissent comme des régulateurs naturels dans le cycle des inondations. L'adaptation aux conditions locales (relief, nature du sol, présence de l'eau, climat, orientation.....) a donné lieu, il y a bien longtemps, à la plantation de haies et d'arbres champêtres.

Témoins de la vie rurale passée, la haie et l'arbre champêtres sont encore malmenés aujourd'hui parce que considérés comme gênants dans les pratiques mécanisées d'entretien. Or, si leur entretien et leur pérennité sont jugés coûteux, ils n'en restent pas moins essentiels à l'économie de nos ressources naturelles évitant l'érosion des sols, atténuant les phénomènes climatiques, intervenant dans le cycle de l'eau.

Le respect de l'environnement, de la biodiversité ainsi que la qualité du paysage nous inclinent à un autre regard, à une autre lecture de la haie et de l'arbre champêtre.

A la Baratte, leur rôle est très important : les saules et les osiers interviennent dans la régulation des inondations hivernales et printanières. Ils absorbent aussi les nitrates et leurs fleurs font le bonheur des pollinisateurs auxiliaires des cultures. Les essences présentes comme le peuplier, le chêne, le saule fournissent aux abeilles, la propolis, substance utilisée comme ciment dans la ruche pour boucher les fissures du bois ou réduire le trou de vol afin de mieux contrôler le passage des indésirables ou encore momifier les prédateurs. La propolis est aussi utilisée par l'abeille comme outil de lutte biologique. Les feuilles de peuplier et de chêne constituent une nourriture de choix à certains lépidoptères (papillons).

Comme les arbres, les buissons et les haies, véritables couloirs écologiques, abritent une faune extrêmement riche et créent des micro-climats. Au pied des haies, les fossés courent, drainant l'eau qui est en partie absorbée à la montée de la sève ; la flore est, à leurs abords, abondante.

Nous le voyons, les enjeux et les richesses de notre zone humide, en tant que paysage et milieu de vie sont immenses. Aussi, notre association qui poursuit des actions en lien avec les défis qui nous sont posés, émet également des attentes.

Nos actions sur la « Zone humide » :

Notre association travaille depuis 2005 au développement d'un programme « Connaissance de la zone humide de la Baratte » décliné sous diverses formes : animations nature, visites guidées, inventaires floristique et faunistique, création d'un jardin flore et insectes, refuge des pollinisateurs, lancement d'une biennale « Paysages et jardins » en 2008. Toutes ces actions ont pour but de sensibiliser, d'instruire et satisfaire les besoins, le plaisir des enfants et de tout citoyen soucieux de son environnement.

Par ailleurs, l'Association Saint-Fiacre Loire-Baratte base la défense du patrimoine millénaire de la Baratte auprès des élus locaux, des représentants de l'Etat à partir d'actions de sensibilisation et de communication. Elle s'oppose à toute nouvelle artificialisation de la zone humide.

Elle s'appuie notamment sur un réseau de partenaires impliqués, dans la défense du paysage et du patrimoine (SPPEF, FNASSEM...) et reçoit lors de ses manifestations des associations comme Loire Vivante ou Patrimoine Marais (Marais de Bourges) qui oeuvrent en faveur des milieux où la présence de l'eau est prédominante.

Dans le cadre des élections municipales de mars 2008, l'Association pose la question aux candidats : « *Si vous êtes élu (e), quelles seront vos actions pour le patrimoine de la Baratte pendant votre mandat et au-delà ?* »

Nos attentes à court terme

Au regard des résultats d'inventaires faunistiques et floristique intervenus en 2007, (politique régionale bourguignonne sur les zones humides), l'Association Saint-Fiacre Loire-Baratte a demandé en octobre 2007, un arrêté de protection de biotope du site de la Baratte au Préfet de la Nièvre, ainsi qu'à la DIREN Bourgogne. Nous aimerions que cette demande aboutisse le plus tôt possible.

Par ailleurs, nous demandons à la collectivité locale d'être associés à un plan de restauration de notre zone humide : replantation de haies, entretien manuel des fossés à partir d'un cahier des charges, entretien des vieux arbres et replantation de jeunes sujets (saules, chênes, osiers....)

Sur la partie des jardins-maraîchers (Vernai), notre association demande à la Ville de Nevers, de permettre le développement d'activités maraîchères d'insertion, en mode de culture bio,

(respectueuse du milieu naturel et de la biodiversité), afin d'alimenter la cuisine centrale de la ville et les cantines scolaires dans le cadre des repas bio.

Sur la Chaume, nous demandons à la commune de Saint-Eloi et à la Ville de Nevers d'éviter toute nouvelle artificialisation des parcelles maraîchères qui, outre leur haute valeur agronomique, paysagères et culturelles sont régulièrement inondées.

Ces actions ne relèvent pas de budgets onéreux pour la collectivité mais de la volonté claire d'agir dans le bon sens au regard des défis qui nous sont posés aujourd'hui et de la responsabilité face à l'histoire de ce territoire millénaire façonné par les jardiniers-maraîchers.

Informations sur la faune et la flore : Inventaires de la zone humide de la Baratte, Rapport d'expertise, Jean-Claude Laleure, 2007

Crédit Photos : Jean Goby 2007

Quelques sources d'informations : www.environnement.gouv.fr - www.ifen.fr - www.ramsar.org